



Dossier suivi par :
Anouk Christmann
tél. : (+352) 247-65596

Ministère de la Famille, des Solidarités,
du Vivre ensemble et de l'Accueil
Monsieur Max HAHN,
Ministre
13 C, rue de Bitbourg
L-1273 Luxembourg-Hamm

Luxembourg, le 9 décembre 2024

Concerne : Projet de loi portant modification :

- 1° de la loi modifiée du 12 septembre 2003 relative aux personnes handicapées ;**
- 2° de la loi modifiée du 28 juillet 2018 relative au revenu d'inclusion sociale**

Monsieur le Ministre,

Faisant suite à votre demande d'avis du 18 novembre 2024, nous vous informons que le Conseil supérieur de certaines professions de santé émet un avis favorable concernant le projet de loi sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Oliver KOCH
Secrétaire Général

Silvana ANTUNES XAVIER
Présidente